



DOSSIER D'INSCRIPTION

Restaurant scolaire, Accueil périscolaire et
Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP)

ATTENTION

Le dossier complet est à
retourner impérativement
à la Mairie avant le
vendredi 7 juillet 2017

Année scolaire 2017-2018

Cadre réservé à l'administration : Cantine APS TAP

IDENTITÉ DE L'ENFANT À INSCRIRE

Ecole fréquentée :

Classe :

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Fille

Garçon

Date de naissance :

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :
.....

TÉL :

PROFESSION :

Tél Pro :

MAIL :@.....

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :
.....

TÉL :

PROFESSION :

Tél Pro :

MAIL :@.....

Situation familiale : Célibataire en concubinage pacsé (e) marié (e) Veuf (ve) divorcé(e)

Coordonnées du médecin traitant de l'enfant : ①

PERSONNES AUTORISÉES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

TÉL : _____

NOM : _____

PRÉNOM : _____

TÉL : _____

• Régime Assurance Maladie : CAF MSA Autres

Nom et Adresse :

Tel :

Responsabilité Civile du représentant légal:

Nom et Adresse :

Tel : N° Police : *Attestation d'assurance à fournir*

CAS PARTICULIERS

• Famille d'accueil : OUI NON

Si oui, **Nom - Prénom** :

Adresse : **Tél** :

• Garde alternée : OUI NON

AUTORISATIONS PARENTALES

J'autorise les prises de vue et l'utilisation des images de **mon enfant** OUI NON

J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale pour mon enfant OUI NON

J'autorise **mon enfant** à rentrer seul à la fin de l'accueil périscolaire OUI NON

J'autorise **mon enfant** à rentrer seul à la fin des ateliers périscolaires (TAP) OUI NON

J'autorise **mon enfant** à participer aux sorties prévues dans le cadre des TAP OUI NON

MODE DE REGLEMENT

Une facture pour l'ensemble des prestations sera adressée tous les mois. Elle pourra être réglée soit par prélèvement, soit par paiement en trésorerie dans un délai de 15 jours.

Mode de règlement choisi :

Prélèvement automatique (remplir l'autorisation de prélèvement ci-contre et fournir un RIB)

A noter : pour les familles qui optaient déjà pour le prélèvement, aucune démarche n'est nécessaire sauf en cas de changement de RIB

Règlement en trésorerie

ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Je soussigné....., responsable de l'enfant..... certifie exact les renseignements portés sur ce dossier d'inscription et m'engage à prévenir la mairie en cas d'absence de mon enfant.

Lu et approuvé

À le : / /

Signature :

Liste des pièces à fournir (tout dossier incomplet sera refusé) :

- Dossier d'inscription dûment rempli comprenant : le dossier général et les fiches d'inscription à chaque service à renseigner si concerné
- Fiche sanitaire de liaison si j'inscris mon enfant à l'accueil périscolaire ou aux TAP
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Autorisation de prélèvement et RIB si concerné

Nom :

Prénom :

Ecole :

Classe :

INSCRIPTION PREVISIONNELLE A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et de 17h00 à 18h30 et les mercredis de 7h30 à 8h45 et de 11h50 à 12h20. Les tarifs pour l'année 2017-2018 oscillent entre 0,84 € et 1,28 € par heure selon le coefficient familial.

Afin d'anticiper sur les conditions d'accueil de votre enfant et de prévoir le personnel encadrant, merci de nous préciser les jours et horaires où votre enfant est susceptible de fréquenter l'accueil périscolaire durant l'année scolaire :

Fréquentation régulière le matin :

A partir de :	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	<input type="checkbox"/>				
8h	<input type="checkbox"/>				
8h30	<input type="checkbox"/>				

Fréquentation régulière l'après-midi :

Jusqu'à :	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
17h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fréquentation régulière le mercredi midi jusqu'à : (12h20 maximum)

Accueil de façon ponctuelle uniquement : (s'inscrire 3 jours avant la date)

Fait à :

Le :

Signature :

Nom :

Prénom :

Ecole :

Classe :

INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERI-EDUCATIVES (TAP)

Les thèmes d'activités Péri-éducatives (TAP) sont proposés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 17h00. Ils sont facturés sur la base du tarif d'une heure d'accueil périscolaire.

L'inscription de votre enfant se fait sur l'ensemble de la période sur 1 à 4 jours au choix de la famille.

Remarque : Si votre enfant participe aux activités pédagogiques complémentaires (APC) proposées par l'enseignant, son inscription au TAP sera automatiquement annulée pour ce jour-là sans démarche complémentaire de votre part.

Une inscription complémentaire reste possible 15 jours avant le démarrage de la période suivante (imprimés à retirer en Mairie ou à l'accueil périscolaire).

Le programme des TAP pour l'année 2017-2018: « Voyage dans le temps »

Nos graines de Curieux, d'Eveil et d'Artistes voyageront au fil du temps : Hier, Aujourd'hui et Demain.

- Graine de Curieux : activités autour de l'environnement, la citoyenneté avec des ateliers axés sur les thèmes suivants : nos modes de vie, l'architecture, les moyens de transports, etc.)
- Graine d'Artiste : activités manuelles, arts plastiques et visuels, activités gourmandes.
- Graine d'Eveil : activités physiques et sportives, jeux de société et de coopération.

Le programme des activités proposées ci-dessous peut être modifié pour cause de : météo, rythme des enfants (fatigue, excitation, ...) APC, multi-sports, absence d'un animateur ou possibilité de programmer un intervenant ou une activité ponctuelle en cours de période.

Les ateliers « graines de curieux et d'artistes » seront répartis en deux groupes adaptés selon l'âge des enfants (petits : 3/6 ans ou grands : 7/11 ans) tous les lundis et jeudis. Le nombre d'inscrits sur le groupe des petits est limité à 12 enfants. Les ateliers « graines d'éveil » seront répartis sur un groupe en multi-âges tous les mardis et vendredis.

Mon enfant fréquentera les ateliers suivants :

1^{ère} PERIODE - DU 4 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE 2017

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Graine de Curieux <i>La vie au temps des Cavernes</i> 7-11 ans <input type="checkbox"/>	Graine d'Eveil Jeux ludiques d'Antan <input type="checkbox"/>	Graine de Curieux <i>La vie au temps des Cavernes</i> 3-6 ans <input type="checkbox"/>	Graine d'Eveil Jeux de Raquettes <input type="checkbox"/>
Graine d'Artiste Arts visuels La Préhistoire 3-6 ans <input type="checkbox"/>		Graine d'Artiste Arts visuels La Préhistoire 7-11 ans <input type="checkbox"/>	

2^{ème} PERIODE - DU 6 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE 2017

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Graine de Curieux <i>Le Moyen Age</i> 7-11 ans <input type="checkbox"/>	Graine d'Eveil Jeux ludiques Médiévaux <input type="checkbox"/>	Graine de Curieux <i>Le Moyen Age</i> 3-6 ans <input type="checkbox"/>	Graine d'Eveil Le Cirque <input type="checkbox"/>
Graine d'Artiste Arts visuels médiévaux 3-6 ans <input type="checkbox"/>		Graine d'Artiste Arts visuels médiévaux 7-11 ans <input type="checkbox"/>	

3^{ème} PERIODE - DU 8 JANVIER AU 23 FEVRIER 2018

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Graine de Curieux <i>Les Temps Modernes</i> 7-11 ans <input type="checkbox"/>	Graine d'Eveil Jeux ludiques de la Renaissance <input type="checkbox"/>	Graine de Curieux <i>Les Temps Modernes</i> 3-6 ans <input type="checkbox"/>	Graine d'Eveil La Musique <input type="checkbox"/>
Graine d'Artiste Arts visuels picturaux 3-6 ans <input type="checkbox"/>		Graine d'Artiste Arts visuels picturaux 7-11 ans <input type="checkbox"/>	

4^{ème} PERIODE – DU 12 MARS AU 20 AVRIL 2018

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Graine de Curieux <i>Le XXI^{ème} Siècle</i> 7-11 ans <input type="checkbox"/>	Graine d'Eveil Jeux ludiques de nos jours <input type="checkbox"/>	Graine de Curieux <i>Le XXI^{ème} Siècle</i> 3-6 ans <input type="checkbox"/>	Graine d'Eveil Jeux de lancer <input type="checkbox"/>
Graine d'Artiste Arts Nouveaux 3-6 ans <input type="checkbox"/>		Graine d'Artiste Arts Nouveaux 7-11 ans <input type="checkbox"/>	

5^{ème} PERIODE - DU 07 MAI AU 6 JUILLET 2018

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Graine de Curieux Voyage dans l'Espace 7-11 ans <input type="checkbox"/>	Graine d'Eveil Jeux ludiques de Demain <input type="checkbox"/>	Graine de Curieux Voyage dans l'Espace 3-6 ans <input type="checkbox"/>	Graine d'Eveil Jeux collectifs <input type="checkbox"/>
Graine d'Artiste Arts visuels Futuristes 3-6 ans <input type="checkbox"/>		Graine d'Artiste Arts visuels Futuristes 7-11 ans <input type="checkbox"/>	

Fait à :

Le :

Signature :

Nom :

Prénom :

Ecole :

Classe :

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le prix du repas pour l'année 2017-2018 est fixé à 3,40 €.

Afin d'anticiper sur les conditions d'accueil de votre enfant et de prévoir le personnel encadrant, merci de nous préciser les jours et horaires où votre enfant est susceptible de fréquenter l'accueil périscolaire durant l'année scolaire :

Inscription régulière :

J'inscris mon enfant de façon régulière au restaurant scolaire à compter du :

Lundi 4 septembre 2017

Autre date (précisez) :

Tous les :

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

Remarque :

.....
.....
.....

A noter :

- **En cas de fréquentation régulière mais avec des changements d'une semaine sur l'autre** (horaires de travail décalés par exemple), merci de fournir dès que possible votre planning en mairie de façon à ce que nous adaptions les inscriptions en conséquence.
- **En cas de modification ponctuelle**, merci de prévenir la mairie au 02 40 55 19 23 ou par mail cantine.isse@orange.fr le vendredi pour les lundis et mardis suivants ou le mardi pour les jeudis et vendredis suivants. Un non respect du délai de prévenance entrainera une facturation supplémentaire de 1 € par repas.
- **En cas d'absence**, merci de prévenir la mairie au 02 40 55 19 23 ou par mail cantine.isse@orange.fr le vendredi pour les lundis et mardis suivants ou le mardi pour les jeudis et vendredis suivants. S'il s'agit d'une absence pour raison de santé, le repas ne sera pas facturé à condition de fournir un certificat médical dans les 15 jours.

Inscription occasionnelle :

Merci de prévenir la mairie au 02 40 55 19 23 ou par mail cantine.isse@orange.fr le vendredi pour les lundis et mardis suivants ou le mardi pour les jeudis et vendredis suivants. Un non respect du délai de prévenance entrainera une facturation supplémentaire de 1 € par repas

Traitement médical, régime alimentaire particulier :

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est nécessaire dès lors que l'enfant suit un traitement médical ou un régime alimentaire particulier.

Fait à :

Le :

Signature :